

**Comité syndical
Syndicat Mixte des Eaux de Miage**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL**

SEANCE JEUDI 12 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le 12 mars à 18 heures, le Comité Syndical Mixte des Eaux de Miage, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Julien AUFORT, Président.

- Membres titulaires présents : Messieurs Julien AUFORT, Président, Gabriel GRANDJACQUES, Vice-Président, Stéphane ALLARD, Rémi BOUTROIS, Mesdames Véronique CLEVY, Amandine ROSSET, Messieurs Jean-Michel PAGET, Serge REVENAZ, Christian CHALLAMEL.

- Membre suppléant avec voix délibérative : Monsieur Patrice BIBIER.

- Membres titulaires excusés : Monsieur Claude CHAMBEL, Vice-Président.

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, conformément aux articles L.5211-1 et L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Amandine ROSSET, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

ADMINISTRATION GENERALE

n°2026-3

Objet : Vote du compte administratif – exercice 2025

Nombre de membres ayant voix délibérative

Afférents au Conseil Syndical : 12

En exercice : 12

Quorum : 7

Présents : 10

Procurations : 0

Votants : 10

Délibération rendue exécutoire compte-rendu de sa réception en Préfecture le :
et de sa publication le 17 mars 2026

Rapporteur : Monsieur le Président

Vote du compte administratif – exercice 2025

Monsieur le Président expose :

Le Conseil Syndical est invité à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2025.

Il est présenté au Conseil Syndicat le compte administratif sous sa forme réglementaire.

Monsieur le Président ayant quitté la salle au moment du vote, Amandine ROSSET, Président de séance entendu, Le conseil syndical, après en avoir délibéré, ADOPTE, cette proposition à l'UNANIMITE des suffrages exprimés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

Amandine ROSSET

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DU RIAGE
- Commune de St Gervais Les Bains
- Syndicat des eaux Comblanchien,
Domancy et Demi-Quartier
BP. 49-74170 ST GERVAIS LES BAINS

Le Président,

Julien AUFORT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Note de présentation du Compte administratif 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Les dépenses d'investissement sont réalisées à hauteur de **26 731,93 €** suivant les opérations suivantes :

Objet	Prévu	Réalisations	Restes à réaliser
Dépenses imprévues	6 983,78 €	0,00 €	0,00 €
Reprise de subventions	26 900,00 €	26 731,93 €	0,00 €
Installations pompage	40 000 €	0,00 €	10 022,80 €
Etude ressource	270 0000 €	0,00 €	0,00 €
Réseau non affecté (Dévoiement réseau Bettex)	228 000 €	0,00 €	92 964,16 €
Amélioration du réseau	30 000 €	0,00 €	0,00 €
Total	402 783,78 €	26 731,93 €	102 986,96 €

Les recettes

Les recettes d'investissement arrêtées à la somme de **203 601,09 €** se répartissent comme suit :

Objet	Prévu	Réalisations	Restes à réaliser
Résultat antérieur	78 983,78 €	78 983,78 €	0,00€
Virement	198 800,00 €	0,00 €	0,00 €
Amortissements	125 000,00 €	124 617,31 €	0,00 €
Total	402 783,78 €	203 601,09 €	0,00 €

Le résultat

Le résultat d'investissement de clôture est de **176 869,16 €**. Compte tenu des restes à réaliser arrêté à la somme de **102 986,96 €** en dépenses, le résultat de clôture après les restes à réaliser est de **73 882,20 €**.

SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses

Les dépenses d'exploitation s'établissent à **215 487,81 €** et sont constituées des dépenses à caractère général, des dépenses de personnel, des charges financières et des dotations aux amortissements.

Les dépenses à caractère général s'élèvent à **74 075,73 €** et se décomposent comme suit :

Objet	Prévu	Réalisations
Fournitures non stockables	3 800,00 €	0,00 €
Entretien et réparation réseau	17 000,00 €	10 382,96 €
Maintenance	18 000,00 €	20 330,39 €
Assurances	1 200,00 €	1 014,36 €

Etudes	265 800,00 €	953,27 €
Frais de réception	400,00 €	332,00 €
Frais de télécommunications	800,00 €	464,75 €
Redevances prélèvement ag b	43 000,00 €	40 598,00 €
Total	350 000,00 €	74 075,73 €

Le poste des charges de personnel se chiffre à **16 794,77 €** dont 15 800,36 € en frais de personnel et 994,41 € au bénéfice de la Commune de Saint-Gervais.

Objet	Prévu	Réalisations
Autre personnel extérieur	1 300,00 €	994,41 €
Indemnités	16 700,00 €	15 800,36 €
Total	18 000,00 €	16 794,77 €

Les dotations aux amortissements sont réalisées à hauteur de **124 617,31 €**.

Objet	Prévu	Réalisations
Dotations aux amortissements	125 000,00 €	124 617,31 €
Total	125 000,00 €	124 617,31 €

Les recettes

Les recettes d'exploitation sont arrêtées à **696 076,05 €** suivant les axes définis comme suit :

Objet	Prévu	Réalisations
Report	493 746,02 €	493 746,02 €
Reprise des subventions d'investissement	26 900,00 €	26 731,93 €
Redevance facturée	42 999,98 €	40 598,10 €
Participations des deux entités constituantes	135 000,00 €	135 000,00 €
Total	698 646,00 €	696 076,05 €

Le résultat

Le résultat d'exploitation de clôture est de **480 588,24 €**

AS